

CHAIRE DE DYNAMIQUE SOCIALE (C.D.S)

MOUVEMENTS & ENJEUX SOCIAUX

Revue Internationale
des Dynamiques Sociales



WWW.MESRIDS.ORG
MARS - AVRIL 2026
KINSHASA-R.D.C

M.E.S., n°148
Mars - Avril 2026



SOMMAIRE

- Sylvain Shomba Kinyamba, Régine Nambuwa Bila Lenge, *Les rapports de genre et les dynamiques économiques au sein du ménage : le pillage de l'époux au travers de son statut de pourvoyeur à Kinshasa*.....1
- Dieudonné Mabele Akambu, *Actualité et légitimité de la pensée politique de Hannah Arendt en Afrique. Le besoin de comprendre*.....11
- Herman Umba Jimmy, *Vers une convention sur le travail décent dans l'économie des plateformes. Pour quelles perspectives des réformes en droit positif Congolais ?*17
- Edgar Emungu Okende, Kléber Mwalaba, *Concentration du secteur bancaire, intermédiation financière et stabilité du système : une analyse économétrique et structurelle du cas de la RD Congo 2021 à 2023*.....27
- Guelor Manzita Don de Dieu, *Pouvoir constitutionnel de détention reconnu aux officiers de police judiciaire en RD Congo : lorsque la garde à vue se transforme en garde en vue, garde à vie, impliquant la nécessité d'une garde en vie*.....38
- Joël Mue Ntsina, Léon Mbadu Khonde, Clarisse Botungu Moloto, *Efficacité interne qualitative de l'enseignement spécial dispensé aux personnes vivant avec handicap. Enquête menée au centre de formation professionnelle Koli Elombe*.....48
- Anastasie Rugemaninzi Kadjuru, *Diagnostic stratégique et redressement structurel des entreprises du portefeuille en RD Congo. Regards sur les stratégies et les réformes*.....55
- Christian Atukumbusa Tulengi, Guylord Kakenza Kitumba, Rida Kutunga Nijikap, *Antécédents familiaux et compétences entrepreneuriales : une analyse du domaine « ressources » du modèle EntreComp en contexte universitaire congolais*.....64
- Ezekiel Kipey Ezekiel Glodie Mamboti Mukwasandi, Papy-Ferdinand Kimuanga Eyambo, *Défis et contraintes à l'entrepreneuriat agricole en République Démocratique du Congo : une analyse à travers le Business Model GRP*71
- Ikade Ilunga Bukasa, *La réglementation de la concurrence en RD Congo. Entre modernité normative et déficit d'effectivité. Analyse critique de la loi-organique n°18-020 du 9 juillet 2018*.....79
- Charles Masuwa Masuwa, Stéphane Kikanda Kamango, Clément-Duxin Mvumbi Ntedika, *Dilemme structurel de l'économie congolaise et ses minerais*.....87
- Paul Oleko w'Oleko, *Problématique du contrôle mixte de la cour des comptes et de l'inspection générale des finances*.....93
- Georgin Mutemuni Chancard, *Suspension du contrat de travail en cas d'appel ou rappel sous le drapeau en droit congolais*.....101
- Aaron Djengo Imponga, *Le régime juridique de l'interprétation de la constitution en droit positif congolais : analyse et perspectives de rationalisation*.111
- Jean-Pierre Ntal Onim, Emmanuel Mukundi Nyembo Kahumba, *Libéralisation financière et enjeux de développement des pays les moins avancés : une application à l'économie congolaise*.....120
- Man David Kiala T'Sinda, Jean-Pierre Khonde Mabilia, *Dette extérieure et dynamique de croissance économique en République Démocratique du Congo : analyse empirique par effets seuils*.....135
- Jacky Cidibi Cimanga, *L'établissement de la filiation paternelle à l'aune des techniques de Procréation Médicalement Assistée : cas de l'insémination artificielle avec tiers-donneur*.....142

– Démiguel Maketama Malonda, <i>Enquête préalable à la concession sur les terres rurales : regard critique sur la réforme foncière de 2025</i>	151
– Joseph Weloli Bolosambe, <i>Le seuil de représentativité judiciairement octroyé et la problématique de l'attribution des sièges. L'expertise électorale à l'épreuve de la décision sous l'arrêt RCE 00437/DN-CR</i>	161
– Lionel Basila Bofaya, <i>Dilemme d'une sécurité durable dans la partie est de la RD Congo : essai d'une théorie des stratégies multidimensionnelles</i>	168
– Fiston Ituba, <i>L'urgence budgétaire à l'épreuve du droit comparé africain : le cas de la République Démocratique du Congo</i>	175
– Julien Nshimba Mpiana, <i>Politiques éducatives et marginalisation structurelle des peuples autochtones pygmées en RD Congo : entre inclusion proclamée et exclusion vécue</i>	180
– Denise Siwako Situka, Josué Ozowa Latem, <i>Impact des relations dysfonctionnelles du couple sur la santé mentale de la femme enceinte</i>	188
– Landry Amani Miruho, <i>L'anachronisme de la responsabilité civile pour fait d'autrui en droit congolais : vers une adaptation aux mutations socio-culturelles contemporaines</i>	193
– Serge Kisweso N'sende N'sende, <i>Corruption électorale à Kinshasa : analyse de la légitimation collective lors de la campagne électorale de 2023</i>	200
– Christian Bule Widi, Christ-Vie Ngoy Bolinda, <i>Le tourisme culturel et la préservation des écosystèmes : vers un équilibre durable ?</i>	210
– Seraphin Lualaba Kitenge, <i>Déterminants du taux de change dans une économie dollarisée : vérification empirique par le modèle ARDL de la RD Congo</i>	217
– Serge Mbemba N'tumbu, Adélard Bulemba Kafula, <i>Question de perception des charges ménagères par les hommes de Kasongo-Lunda : esquisse sur le genre</i>	223
– Matthieu Lukusa Lufukona, <i>L'état civil, fondement juridique de la citoyenneté en RD Congo</i>	230
– Peter Tshimanga Tshimanga, <i>La résolution du contrat de vente en droit OHADA : entre recul et avancée significative</i>	238
– Georgin Mutemuni Chancard, <i>Paradigme de l'ancrage juridique et institutionnel de l'Autorité de Régulation et de Contrôle des Marchés des Substances Minérales Stratégiques (ARECOMS) en RD Congo</i>	244
– Matthieu Lukusa Lufukona, <i>La modernisation juridique et numérique de l'état civil en République Démocratique du Congo : enjeux, défis et perspectives de réforme</i>	250
– Kléber Mwalaba, Christian Mulenda Nge, <i>La cohérence des fonds de garantie en RD Congo : entre flou conceptuel et efficacité fonctionnelle. Une analyse économétrique pour les gestionnaires financiers</i>	257
– Nelson Lothape Madimbo, <i>Pertinence, efficacité et mise en œuvre effective de la loi n°15/025 relative aux baux à loyer non professionnels : analyse empirique dans la commune de Kintambo</i>	268
– Benoît Lukusa Kanku, Jacques Ntsha Nganziala, <i>Opérationnalité du management de temps pour la performance des structures sanitaires du niveau périphérique en RD Congo. Cas de l'hôpital central militaire et de la police nationale congolaise ville de Kinshasa</i>	281
– Dieu merci Mindani Kubaye, Matthieu Tshabola Mbuyi, <i>La non-installation des tribunaux administratifs en RD Congo : analyse du vide juridique transitoire et enjeux pour l'effectivité de l'État de droit</i>	288
– Joséphat Tshianda Kapinga, Jeanne Nyakato Beangere, Bernadette Muisaka Kamono, <i>Comportements relationnels des élèves de Kinshasa en situation d'échec scolaire : observations des enseignants en milieu scolaire</i>	296
– Fidèle Mayenge Yuma, <i>Réflexion sur la légitimité des élus pendant la période de glissement en RD Congo</i>	301
– Daniel Furaha Uma, <i>Exploitation forestière, diversification économique et réduction de la vulnérabilité des ménages : une approche logistique</i>	309

- Glody Lekiar Bentshura, *L'interprétation créatrice du juge administratif congolais*.....318
- Gérard Mulimbi Kasongo, *Déterminants clés de succès associés aux différentes phases du cycle de vie d'une PME dans le contexte de pays en développement. Cas de la RD Congo : une analyse exploratoire*326
- Moïse Mussa Kabwankubi, *Impact de l'évasion fiscale sur la mobilisation des recettes publiques en RD Congo. Une analyse empirique par le modèle de Régression multiple et implication de politique économique*.....344
- Olivier Tombe Tombe, Hervé Matunguna Kwilu, Norbert Musanga Amisi, *Choix et participation des jeunes kinois au secteur non formel de l'éducation : analyse empirique dans la commune de Lemba (Kinshasa, RDC)*355
- Serge Lokokie Ikongansamo, Joseph Mwina Kiangebeni, *Pratiques managériales et croissance des moyennes entreprises implantées dans le district de Lukunga*.....365

QUESTION DE PERCEPTION DES CHARGES MENAGERES PAR LES HOMMES DE KASONGO-LUNDA :

esquisse sur le genre

par

Serge MBEMBA N'TUMBU

*Doctorant, Faculté des Sciences Sociales, Administratives et Politiques,
Université de Kinshasa*

Adélard BULEMBA KAFULA

*Chercheur au Centre de Recherche en Sciences Sociales,
Station Kasongo-Lunda (CRSS/K°-L.)*

Résumé

Cette étude analyse la perception des charges ménagères par les hommes en milieu rural, à partir d'une enquête réalisée dans le territoire de Kasongo-Lunda (Province du Kwango, République Démocratique du Congo). Malgré l'existence d'un cadre juridique national promouvant l'égalité entre hommes et femmes, les pratiques domestiques demeurent largement structurées par des normes coutumières assignant aux femmes la responsabilité quasi exclusive des tâches ménagères. L'étude adopte une approche mixte combinant enquête quantitative et analyse qualitative. Les résultats révèlent une ambivalence significative : si 98 % des enquêtés reconnaissent la contribution des femmes au développement local, 56,7 % estiment que la division traditionnelle des tâches reste conforme à l'ordre social. Cette contradiction met en évidence l'écart entre normes juridiques formelles et représentations sociales intériorisées. L'analyse montre que la surcharge domestique constitue un facteur limitant la participation féminine aux instances décisionnelles locales. La transformation durable des rapports de genre en milieu rural suppose ainsi une articulation entre cadre légal, sensibilisation communautaire et reconfiguration progressive des pratiques familiales.

Mots-clés : genre, charges ménagères, perception sociale, milieu rural, développement local, RDC

Abstract

This study examines men's perceptions of household responsibilities in rural areas, based on a field survey conducted in Kasongo-Lunda (Kwango Province, Democratic Republic of Congo). Despite the existence of a national legal framework promoting gender equality, domestic practices remain largely structured by customary norms assigning women primary responsibility for household tasks. The research adopts a mixed-method approach combining quantitative survey data and qualitative analysis. Findings reveal a significant ambivalence : while 98% of respondents acknowledge women's contribution to local development, 56.7% consider traditional domestic role division consistent with the existing social order. This contradiction highlights the gap between formal legal norms and socially internalized representations. The study demonstrates that domestic workload constitutes a limiting factor in women's participation in local decision-making structures. Sustainable transformation of gender relations in rural contexts therefore requires an integrated approach combining legal frameworks, community awareness initiatives, and gradual reconfiguration of household practices.

Keywords : gender, household responsibilities, social perception, rural context, local development, DRC

INTRODUCTION

En République Démocratique du Congo (RDC), le milieu rural occupe une place centrale tant sur le plan territorial que démographique. Près de 70 % de la population congolaise vit en milieu rural, où les activités agricoles, domestiques et communautaires structurent l'organisation sociale. Dans ces espaces, les femmes jouent un rôle déterminant dans la production agricole, la gestion du foyer, l'éducation des enfants et la cohésion communautaire. Pourtant, malgré leur contribution essentielle à l'économie locale et au bien-être familial, leur reconnaissance sociale et leur participation effective aux instances décisionnelles demeurent limitées.

Depuis plusieurs décennies, la RDC s'est dotée d'un cadre normatif en faveur de l'égalité de genre. L'article 14 de la Constitution consacre le principe de parité entre l'homme et la femme dans les institutions nationales, provinciales et locales. De même, la loi n°15/013 du 1er août 2015 portant modalités d'application des droits de la femme et de la parité vise à promouvoir l'égalité des chances et la participation équilibrée des sexes dans les sphères politique, économique et sociale. À cela s'ajoutent les engagements internationaux ratifiés par l'État congolais, notamment les conventions relatives à l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

Cependant, l'effectivité de ces dispositifs juridiques se heurte à des réalités socioculturelles profondément enracinées, particulièrement en milieu rural. Dans le territoire de Kasongo-Lunda, situé dans la province du Kwango, les rapports sociaux entre hommes et femmes demeurent largement structurés par les normes coutumières et les représentations traditionnelles des rôles sexués. La division des tâches

domestiques y apparaît fortement genrée : aux femmes sont assignées les responsabilités ménagères, reproductives et éducatives, tandis que les hommes sont socialement reconnus comme chefs de ménage et pourvoyeurs économiques.

Cette situation soulève une interrogation majeure : comment expliquer la persistance d'une perception traditionnelle des charges ménagères par les hommes à Kasongo-Lunda, malgré l'existence d'un cadre juridique national promouvant l'égalité de genre ? En d'autres termes, pourquoi les normes formelles en faveur de la parité peinent-elles à transformer les pratiques sociales quotidiennes au sein des ménages ruraux ?

La problématique de cette recherche s'inscrit ainsi dans l'analyse de l'écart entre normes juridiques et pratiques sociales. Elle vise à comprendre les déterminants socioculturels qui structurent la perception masculine des charges ménagères et à examiner les implications de cette perception sur la participation des femmes au développement local. En effet, si les femmes rurales assument une pluralité de tâches – agricoles, domestiques et communautaires – leur surcharge de travail peut constituer un frein à leur engagement dans les espaces publics et décisionnels.

Plus précisément, cette étude cherche à répondre aux questions suivantes :

- quelles sont les représentations sociales des hommes de Kasongo-Lunda concernant les charges ménagères ?
- quels facteurs culturels et sociaux influencent ces représentations ?
- comment cette perception affecte-t-elle la mise en œuvre effective des principes d'égalité de genre au niveau local ?

L'objectif général de cette recherche est d'analyser les déterminants socioculturels de la perception des charges ménagères par les hommes du territoire de Kasongo-Lunda et d'évaluer leurs implications sur l'effectivité de l'égalité de genre et la participation des femmes au développement local. De manière spécifique, il s'agit : (i) d'identifier les représentations sociales masculines relatives aux tâches domestiques ; (ii) d'examiner l'influence des pesanteurs culturelles et coutumières sur ces représentations ; (iii) de mesurer l'écart entre les dispositions juridiques relatives à la parité et leur application dans la sphère domestique ; et (iv) de proposer des pistes d'action adaptées au contexte rural.

Cette recherche repose sur l'hypothèse selon laquelle la persistance d'une perception traditionnelle des charges ménagères par les hommes de Kasongo-Lunda s'explique principalement par le poids des normes socioculturelles structurant les rapports de genre en milieu rural. Autrement dit, au-delà de l'existence de textes juridiques favorables à la parité, les pratiques quotidiennes demeurent régulées par des représentations collectives héritées, qui assignent aux femmes une position subordonnée dans l'organisation domestique.

L'intérêt scientifique de cette étude réside dans sa contribution à l'analyse contextualisée du genre en milieu rural congolais. Elle permet de dépasser une approche strictement normative pour interroger les dynamiques sociales concrètes qui conditionnent l'appropriation ou la résistance aux politiques publiques en matière d'égalité. Sur le plan pratique, les résultats attendus pourront orienter les stratégies de sensibilisation et d'accompagnement communautaire en vue d'une transformation progressive des représentations sociales relatives aux responsabilités domestiques.

L'article s'articule autour de cinq parties principales : un cadre théorique et conceptuel présentant les fondements analytiques de l'étude ; une section méthodologique décrivant les outils et techniques mobilisés ; une présentation des résultats empiriques ; une discussion articulant théorie et terrain ; et enfin, des perspectives et recommandations pour une meilleure intégration de l'approche genre en milieu rural.

I. CADRE THÉORIQUE ET CONCEPTUEL

1.1. Le genre comme rapport social et rapport de pouvoir

L'analyse de la perception des charges ménagères par les hommes de Kasongo-Lunda s'inscrit dans le champ des études de genre, entendues non comme une simple étude des femmes, mais comme une analyse des rapports sociaux entre les sexes. Joan Wallach Scott définit le genre comme « un élément constitutif des relations sociales fondé sur les différences perçues entre les sexes » et comme « une façon première de signifier les rapports de pouvoir » (Scott, 2012). Cette définition permet de dépasser une approche naturaliste des rôles masculins et féminins pour les comprendre comme des constructions sociales historiquement situées.

Dans cette perspective, la division des tâches domestiques n'est pas le simple reflet de différences biologiques entre hommes et femmes, mais l'expression d'un ordre social hiérarchisé. Le genre structure les positions sociales, les attentes normatives et les légitimités symboliques (Scott, 2012). Ainsi, lorsque les

charges ménagères sont perçues comme relevant exclusivement de la femme, cette perception traduit un rapport social genré où l'espace domestique est féminisé et l'autorité décisionnelle masculinisée.

Appliquée au contexte de Kasongo-Lunda, cette approche permet d'interroger les représentations masculines non comme des opinions individuelles isolées, mais comme des produits d'un système social structuré par des rapports de pouvoir.

1.2. La construction sociale des rôles sexués

La distinction entre sexe biologique et genre social constitue un fondement analytique essentiel. Ann Oakley (1972) souligne que si le sexe renvoie aux différences biologiques, le genre désigne les rôles, comportements et attentes socialement attribués aux individus en fonction de leur appartenance sexuelle. Cette distinction met en évidence le caractère construit, variable et historiquement situé des rôles sociaux.

Dans les sociétés rurales fortement marquées par la tradition, les rôles domestiques sont souvent intériorisés comme « naturels ». Pourtant, leur permanence résulte d'un processus de socialisation. Dès l'enfance, garçons et filles apprennent des tâches différenciées, intégrant progressivement les normes sociales qui assignent aux femmes la responsabilité du foyer (Oakley, 1972).

Cette construction sociale rejoint l'idée développée par Simone de Beauvoir selon laquelle « on ne naît pas femme, on le devient » (Beauvoir, 1949/2010). Autrement dit, les identités de genre sont le produit d'un apprentissage social et culturel. Cette perspective permet de comprendre pourquoi, malgré l'existence de normes juridiques favorables à l'égalité, les pratiques quotidiennes peuvent demeurer inchangées : les lois agissent au niveau institutionnel, tandis que les représentations sociales se reproduisent dans la sphère familiale et communautaire.

1.3. La division sexuelle du travail domestique

Les travaux de Christine Delphy offrent un éclairage complémentaire en analysant la division sexuelle du travail comme un mécanisme structurel de domination. Selon Delphy (1998), le travail domestique constitue une forme de production non rémunérée qui participe à la reproduction des inégalités entre hommes et femmes. Il ne s'agit pas d'un simple partage fonctionnel des tâches, mais d'un système hiérarchisé dans lequel le travail féminin est invisibilisé et dévalorisé.

Dans cette perspective, l'assignation des charges ménagères aux femmes structure un ordre social inégalitaire. La surcharge domestique limite le temps disponible pour l'éducation, l'engagement politique ou les activités génératrices de revenus, contribuant ainsi à maintenir une asymétrie de pouvoir (Delphy, 1998).

Cette analyse trouve un écho dans les travaux sur l'histoire du travail des femmes, qui montrent que la division sexuée du travail repose sur une construction sociale durable (Battagliola, 2000). En milieu rural congolais, cette division se combine souvent aux exigences agricoles, accentuant la charge globale des femmes.

1.4. Contextualisation africaine et congolaise

L'analyse du genre ne peut être transposée mécaniquement sans contextualisation. Ngoma Binda (1999) souligne que la participation des femmes au développement constitue une condition essentielle de justice sociale et de progrès communautaire en RDC. Il insiste sur la nécessité de reconnaître les capacités et le rôle structurant de la femme dans la famille et la société.

De même, Cheikh Anta Diop a montré que certaines sociétés africaines précoloniales intégraient des formes de représentation politique féminine, notamment dans des systèmes bicaméraux où les femmes disposaient d'instances consultatives spécifiques (Diop, 1974). Cette perspective historique invite à relativiser l'idée selon laquelle la subordination féminine serait inhérente aux cultures africaines.

Cependant, la modernité juridique introduite par l'État postcolonial peut entrer en tension avec les normes coutumières locales. Lamal (1949), dans son étude démographique sur le Kwango, met en évidence la structuration communautaire des rapports sociaux, fortement marquée par l'autorité masculine. Ce poids des traditions contribue à expliquer la persistance des représentations genrées dans les pratiques domestiques contemporaines.

1.5. Normes juridiques et pratiques sociales : un décalage structurel

La RDC dispose d'un cadre légal affirmant le principe d'égalité entre hommes et femmes. Toutefois, la sociologie du droit montre que l'existence d'une norme ne garantit pas son appropriation sociale. Cabin et Dortier (2000) rappellent que les normes sociales sont intériorisées par des processus de socialisation et peuvent résister aux transformations juridiques formelles.

Ainsi, l'écart observé entre la reconnaissance du rôle économique des femmes et le maintien d'une division traditionnelle des tâches domestiques peut être interprété comme l'expression d'une tension entre modernité normative et continuité culturelle.

Dans cette perspective, la perception masculine des charges ménagères apparaît comme une variable explicative majeure de la faible effectivité locale des politiques de parité.

II. PERCEPTION DES CHARGES MÉNAGÈRES PAR LES HOMMES EN MILIEU RURAL

La perception des charges ménagères par les hommes en milieu rural s'inscrit dans l'analyse des rapports sociaux de genre. En sciences sociales, le genre est compris comme une construction sociale qui organise la distribution des rôles, des responsabilités et du pouvoir entre les sexes (Scott, 2012 ; Oakley, 1972). Ainsi, la division des tâches domestiques ne saurait être interprétée comme le simple prolongement de différences biologiques, mais comme le produit d'un ordre social historiquement construit.

Les résultats de terrain recueillis à Kasongo-Lunda révèlent que la perception des charges ménagères demeure fortement marquée par des normes coutumières assignant aux femmes la responsabilité quasi exclusive des tâches domestiques. Cette représentation s'inscrit dans une organisation sociale où l'homme est socialement reconnu comme chef de ménage et détenteur du pouvoir décisionnel, tandis que la femme est associée prioritairement à la sphère domestique.

Cette configuration correspond à ce que Scott (2012) qualifie de « rapport social hiérarchisé », dans lequel le genre fonctionne comme un principe structurant des rapports de pouvoir. La division sexuelle du travail domestique n'est pas seulement une répartition fonctionnelle ; elle participe à la reproduction d'un ordre social inégalitaire. En effet, comme l'a montré Delphy (1998), le travail domestique, bien qu'indispensable à la reproduction sociale, demeure invisibilisé et non reconnu comme travail productif au sens économique.

2.1. Entre modernité normative et continuité culturelle

Les transformations observées dans les sociétés occidentales — notamment la dissociation progressive entre maternité et identité féminine, ainsi que la redéfinition du rôle masculin dans la sphère domestique — témoignent du caractère évolutif des rapports de genre (Oakley, 1972 ; Beauvoir, 1949/2010). Toutefois, ces évolutions ne peuvent être transposées mécaniquement aux contextes ruraux africains, où les structures communautaires et coutumières continuent de réguler fortement les pratiques sociales.

En République Démocratique du Congo, et particulièrement à Kasongo-Lunda, la division traditionnelle des tâches demeure socialement valorisée. Les femmes sont identifiées à leurs fonctions domestiques et reproductives, tandis que les hommes sont perçus comme gestionnaires économiques et symboliques du foyer. Cette organisation traduit une tension entre modernité juridique — incarnée par les textes relatifs à la parité — et continuité culturelle.

L'analyse historique rappelle pourtant que certaines sociétés africaines précoloniales connaissaient des formes de participation politique féminine, comme l'a souligné Diop (1974). Cette perspective permet de relativiser l'idée d'une subordination féminine universelle et immuable. Cependant, dans le contexte étudié, les normes coutumières contemporaines tendent à reproduire une hiérarchisation genrée des rôles.

2.2. Genre, pouvoir et intériorisation sociale

L'approche matérialiste du genre met en évidence que la division sexuelle du travail domestique constitue un mécanisme central de reproduction des inégalités (Delphy, 1998). La surcharge des tâches ménagères limite le temps et l'énergie disponibles pour l'engagement économique, politique ou communautaire des femmes.

Les données recueillies à Kasongo-Lunda montrent une contradiction significative :

- 98 % des enquêtés reconnaissent que les femmes contribuent activement au développement local;
- 97 % estiment que les pesanteurs culturelles enferment les femmes dans des charges domestiques;
- une proportion importante considère néanmoins que la répartition traditionnelle des tâches reste conforme à l'ordre social.

Cette ambivalence révèle que la perception masculine n'est pas uniquement le produit d'une opposition consciente à l'égalité de genre, mais résulte d'un processus d'intériorisation normative. Comme l'a montré Oakley (1972), les rôles de genre sont appris et transmis à travers la socialisation. Ils deviennent des évidences culturelles difficilement remises en question.

Il serait donc scientifiquement inexact d'affirmer que « les hommes n'y sont pour rien ». Les individus participent, consciemment ou non, à la reproduction des normes sociales qui structurent les rapports de

genre. La culture ne constitue pas une entité abstraite extérieure aux acteurs ; elle est produite et reproduite par leurs pratiques quotidiennes.

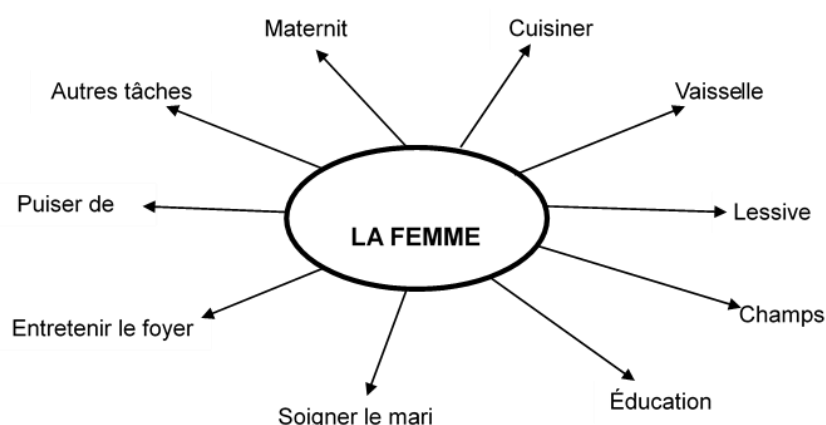
2.3. La perception domestique comme variable du développement local

Au-delà du débat théorique, la perception des charges ménagères a des implications concrètes pour le développement local. La surcharge domestique réduit la disponibilité des femmes pour participer aux instances décisionnelles, aux activités génératrices de revenus ou aux formations communautaires.

Or, comme le souligne Ngoma Binda (1999), la participation effective des femmes constitue une condition essentielle du développement équitable. La marginalisation domestique peut ainsi produire un cercle cumulatif d'inégalités : charges domestiques accrues → faible participation publique → faible influence décisionnelle → reproduction des normes traditionnelles.

Ainsi, la perception masculine des tâches ménagères apparaît comme une variable explicative majeure de l'écart entre normes juridiques formelles et pratiques sociales observées à Kasongo-Lunda.

Schématisation de quelques tâches ménagères de la femme rurale



Les données empiriques recueillies montrent que la femme rurale occupe une position centrale dans l'organisation domestique et socioéconomique à Kasongo-Lunda. Elle assume simultanément des responsabilités productives (agriculture, petit commerce), reproductives (maternité, entretien du foyer) et communautaires. Cette pluralité d'activités constitue un pilier de l'économie ménagère locale. Toutefois, l'accumulation de ces responsabilités peut engendrer une surcharge structurelle limitant sa disponibilité pour les activités publiques et décisionnelles.

Les résultats de l'enquête indiquent que les tâches ménagères sont majoritairement perçues par les hommes comme relevant « naturellement » du rôle féminin. Néanmoins, une proportion significative des enquêtés (56,7 %, dont 51,5 % d'hommes) reconnaît que la surcharge domestique constitue un frein à la mise en œuvre effective de l'égalité de genre à Kasongo-Lunda. Cette ambivalence traduit une tension entre reconnaissance de la contribution féminine au développement et maintien d'une division traditionnelle des rôles.

Cette situation s'inscrit dans un contexte national caractérisé par l'existence d'un cadre juridique promouvant l'égalité entre hommes et femmes. La loi n°15/013 du 1er août 2015 relative à la mise en œuvre de la parité visait à opérationnaliser le principe constitutionnel d'égalité consacré à l'article 14 de la Constitution. Elle était attendue comme un instrument juridique permettant de concrétiser la participation équilibrée des femmes et des hommes aux instances de prise de décision.

Cependant, plusieurs analyses soulignent l'existence d'un écart entre la norme formelle et sa mise en application effective, particulièrement en milieu rural. D'une part, la loi ne prévoit pas de mécanismes contraignants garantissant une représentation strictement paritaire dans les instances politiques. D'autre part, certaines dispositions électorales adoptées ultérieurement ont été perçues comme peu favorables à une participation accrue des femmes. Ainsi, la portée transformatrice du cadre légal demeure limitée dans les contextes où les normes coutumières continuent de structurer les rapports sociaux.

Les données de terrain suggèrent que l'internalisation des rôles genrés dans la sphère domestique constitue un facteur explicatif central. Tant que la division des tâches ménagères demeure asymétrique, la participation féminine aux espaces publics et politiques risque de rester marginale. En ce sens, la question du genre ne peut être réduite à une problématique strictement institutionnelle ; elle s'ancre également dans les dynamiques familiales et les représentations quotidiennes.

Il apparaît également que les initiatives en faveur de l'égalité de genre sont davantage visibles dans les centres urbains que dans les espaces ruraux. Cette disparité territoriale contribue à un décalage dans l'appropriation locale des principes de parité. À Kasongo-Lunda, la diffusion des normes juridiques et des programmes de sensibilisation demeure limitée, ce qui renforce la persistance des schémas traditionnels.

Ainsi, la perception masculine des charges ménagères constitue un enjeu structurant du débat sur l'égalité de genre en milieu rural. Elle représente une variable clé dans l'analyse des obstacles socioculturels à la participation féminine au développement local.

III. PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Considérant que le genre est une construction sociale évolutive, son effectivité en milieu rural suppose une transformation progressive des représentations et des pratiques. Les résultats de cette étude permettent de formuler plusieurs orientations stratégiques adaptées au contexte de Kasongo-Lunda :

- *Renforcement de la sensibilisation communautaire* : développer des programmes d'information et de formation sur l'égalité de genre à destination des hommes et des femmes, en impliquant les autorités coutumières et religieuses.
- *Intégration territorialisée des politiques de genre* : décentraliser les initiatives relatives à la parité afin d'assurer leur visibilité et leur appropriation dans les milieux ruraux.
- *Promotion d'un partage plus équilibré des responsabilités domestiques* : encourager des campagnes communautaires valorisant la coresponsabilité familiale comme levier de développement.
- *Renforcement de la participation féminine aux instances locales* : faciliter l'accès des femmes aux structures décisionnelles villageoises et territoriales.
- *Articulation entre politiques publiques et réalités culturelles* : adapter les stratégies d'égalité de genre aux spécificités socioculturelles locales afin d'éviter une perception d'imposition exogène.
- *Prévention des violences et promotion des droits* : intégrer la question des violences conjugales et des droits fondamentaux dans les programmes communautaires de formation.

En définitive, l'amélioration de la perception des charges ménagères par les hommes constitue un préalable à une participation féminine plus équilibrée au développement local. La transformation durable des rapports de genre en milieu rural ne dépend pas uniquement des textes juridiques, mais d'un processus graduel d'appropriation sociale et de reconfiguration des pratiques quotidiennes.

CONCLUSION

La présente étude avait pour objectif d'analyser les déterminants socioculturels de la perception des charges ménagères par les hommes en milieu rural, particulièrement à Kasongo-Lunda, et d'en évaluer les implications sur l'effectivité de l'égalité de genre et la participation des femmes au développement local.

Les résultats mettent en évidence une tension structurelle entre reconnaissance du rôle socioéconomique des femmes et maintien d'une division traditionnelle des responsabilités domestiques. Si une large majorité des enquêtés admet que les femmes contribuent activement au développement local, la perception des tâches ménagères demeure fortement ancrée dans les normes coutumières assignant aux femmes la gestion exclusive de la sphère domestique. Cette ambivalence révèle l'existence d'un rapport social genré structuré par des représentations intériorisées et socialement légitimées.

L'analyse confirme que l'existence d'un cadre juridique favorable à la parité — notamment l'article 14 de la Constitution et la loi n°15/013 — ne suffit pas à transformer les pratiques sociales. L'écart observé entre normes formelles et réalités quotidiennes illustre le poids des mécanismes de socialisation et des dynamiques culturelles dans la reproduction des rapports de genre.

En milieu rural, la surcharge domestique apparaît comme un facteur limitant la participation féminine aux espaces publics et décisionnels. Elle contribue à maintenir un cercle cumulatif d'inégalités, où la concentration des responsabilités familiales réduit la disponibilité et la visibilité des femmes dans les instances locales de gouvernance.

Ainsi, la transformation durable des rapports de genre à Kasongo-Lunda ne peut se limiter à une approche institutionnelle ou législative. Elle suppose une action intégrée combinant sensibilisation communautaire, appropriation locale des principes d'égalité et reconfiguration progressive des pratiques familiales. L'évolution des représentations masculines relatives aux charges ménagères constitue, à cet égard, un levier stratégique pour promouvoir un développement rural plus inclusif et équitable.

En définitive, la perception des charges ménagères ne relève pas d'un simple arrangement domestique ; elle constitue un indicateur structurant des rapports sociaux de pouvoir et un enjeu central pour la consolidation d'une gouvernance locale inclusive en République Démocratique du Congo.

BIBLIOGRAPHIE

- BATTAGLIOLA, F., *Histoire du travail des femmes*, Paris, La Découverte, 2000.
- BEAUVOIR, S. de, *Le deuxième sexe*, Paris, Gallimard, 1949.
- CABIN, P. et DORTIER, J.-F., *La sociologie. Histoire et idées*, Paris, Éditions Sciences Humaines, 2000.
- DELPHY, C., *L'ennemi principal*, Paris, Syllepse, 1998.
- DIOP, C. A., *Les fondements économiques et culturels d'un État fédéral d'Afrique noire*, Paris, Présence Africaine, 1974.
- DORTIER, J.-F., *Le dictionnaire des sciences sociales*, Paris, Éditions Sciences Humaines, 2013.
- LAMAL, F., *Essai d'étude démographique d'une population du Kwango. Les Basuku du territoire de Feshi*, Bruxelles, Institut Royal Colonial Belge, 1949.
- MARQUES-PEREIRA, B., *Le genre : outil d'analyse sociologique. Quels apports scientifiques et militants ?*, Liège, Communication scientifique, 2017.
- NGOMA BINDA, P., *Rôle de la femme et de la famille dans le développement. Argument pour la justice et l'égalité entre les sexes*, Kinshasa, IFEP, 1999.
- OAKLEY, A., *Sex, Gender and Society*, London, Temple Smith, 1972.
- SCOTT, J. W., *De l'utilité du genre*, Paris, Fayard, 2012.
- SHOMBA KINYAMBA, S., *Méthodologie de la recherche scientifique*, Kinshasa, Presses Universitaires du Congo, s.d.
- UNESCO, *La théorie du genre. Manuel éducatif*, Paris, UNESCO, 2021.

Centre de recherche d'interface université-société

COMITÉ DE RÉDACTION ET ADMINISTRATION

- Directeur-Editeur : Sylvain Shomba Kinyamba, Professeur Ordinaire
- Rédacteur en Chef : Gaston Mwene Batende, Professeur Emérite
- Rédacteur en Chef adjoint : Patrick Develtere, Professeur Ordinaire
- Secrétaire de rédaction : Michel Kandolo Edungu, Chef de Travaux
- Relation avec les partenaires : Jean Pierre Mpiana, Professeur Ordinaire
- Archivage et logistique : Ingrid Mulamba Feza, Professeure Associée

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Professeurs Baeke Viviane, Batamba Balembu Antoine ; Bongeli Yeikeo Ya Ato Emile ; Develtere Patrick ; Ekala Pierre ; Gretry Lucille ; Huib Huyse ; Inswan Bidum Pierre ; Kaminar Théo-Macaire ; Kapalayi Mutanga Roger-Vincent ; Labana Lasay'abar Jean Berck Mans ; Malemba N'sakila Gilbert ; Matabisi Nico ; Mbalanda Willy ; Mbela Hiza Login ; Mbuyi Musongela François ; Mokonda Bonza Floratin ; Mukoka Nsenda François ; Mulamba Feza Ingrid ; Muluma Munanga Albert ; Musa Alokpo Dieudonné ; Musao Kalombo Célestin ; Mutunda Mwembo Pierre ; Mpiana Tshitenge Jean Pierre ; Mwabila Malela Clément ; Mwene Batende Gaston ; Ndeke Zamba Casimir ; Ngoma Binda Elie ; Ngoy Bisongo Colby ; Nkuanzaka Inzanza Adélard ; Ongevela Van Jan, Osokonda Okenge Basile, Ponsar Paul, Reyhler Luc ; Sekimonyo Wa Magango Côme ; Shomba Kinyamba Sylvain ; Wingenga Jeannot ; Yandju Marie-Claire ; Yere Afobe Innocent Zimango Gama Romain.

Immeuble CDS n°3, Trafic, Route de l'Ouest,
Campus de l'Unikin, Tél. : 0999903563 /
shombakin@yahoo.fr,
www.mesrids.org
Dépôt légal : MR 3.02103.57117
N° ISSN : 2790-3095 (impr.)
N° ISSN : 2790-3109 (ligne)

